Mise en place de l'intégration des relevés bancaires

Prérequis et informations importantes

- Vérifier que le mandat a bien été signé avec la banque et le client.
- Compter d'un mois à un mois et demi pour que les flux bancaires s'activent
- Si le cabinet dispose de son propre SFTP, il doit impérativement communiquer à Loop les informations suivantes :
 - Adresse IP du SFTP (host),
 - Port,
 - User,
 - Password,
 - Pathname.
- Pour les cabinets ayant leur SFTP, il est également important de noter que :
 - Lorsqu'il s'agit d'une même banque, plusieurs fichiers peuvent être déposés <u>mais il faudra</u> toujours les déposer du plus ancien au plus récent et un par un.
 - Les fichiers sont à déposer dans le répertoire pathname (à plat, sans ajout de sousrépertoires).
 - Les fichiers correctement traités seront automatiquement déplacés dans le répertoire traité, et seront préfixés avec la date et l'heure du traitement.
 - Les fichiers non traités suite à un problème de découpage seront quant à eux déplacés dans le répertoire temp, avec leur ancien nom.



Les dossiers "traité" et "temp" n'étant créés qu'une seule fois, il est impératif de ne jamais les supprimés, même s'ils sont vides.

Renseigner le compte bancaire

- 1. Cliquer sur le menu **Trésorerie> Compte bancaire**.
- Cliquer sur le bouton <Ajouter>.

- 3. Renseigner les informations du RIB du compte pour lequel les relevés doivent être récupérés
- 4. Cliquer sur <Ok>.



Activation du RIB pour le dossier

Un e-mail est ensuite envoyé à l'adresse renseignée précédemment, afin d'activer la récupération des flux bancaires dans le dossier.



Cet e-mail contient un lien, le copier puis le coller dans Chrome, pour cela :

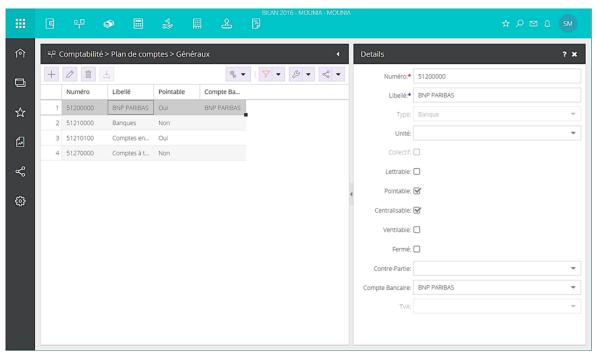
- 1. Cliquer-droit sur [Confirmer l'activation en cliquant sur ce lien].
- Sélectionner [Copier].
- Ouvrir Chrome.

- 4. Dans la barre d'adresse, cliquer-droit puis sélectionner [Coller].
- 5. Appuyer sur < Entrée >.

Une confirmation d'activation du RIB apparaîtra dans le navigateur.

Renseigner le compte général 512

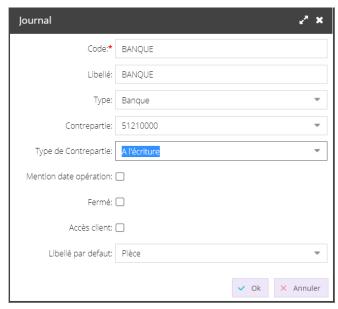
- 1. Sélectionner le menu Comptabilité> Plan de comptes> Généraux.
- Pour afficher les détails du compte, sélectionner la ligne en cliquant sur son numéro.
- Au niveau des paramètres du compte, cocher la case [Pointable].
- 4. Dans le champ [Compte Bancaire], sélectionner le compte préalablement paramétré et activé.



Paramétrer le journal de banque

- 1. Sélectionner le menu Comptabilité> Plan de journaux.
- 2. Définir la [Contrepartie] : sélectionner le compte 512 lié avec le compte bancaire.
- Au niveau du champ [Type de contrepartie]*, sélectionner A l'écriture.
- Cocher ensuite la case [Mention date d'opération].

*Ce paramétrage est préconisé par rapport à la norme FEC. Il est toutefois possible de paramétrer [Type de contrepartie] = Pied de journal, dans le cadre où la fréquence de saisie des relevés bancaires est en quotidien ou en paramétrant le journal avec la récupération des dates d'opérations.



Récupération historique des relevés

Pour les RIB préalablement validés (via le lien envoyé par e-mail à l'utilisateur, voir Activation du RIB pour le dossier), **les relevés arrivent dans Loop de façon automatique** (une fois par jour, vers minuit). Ils sont ensuite intégrés et les écritures générées.

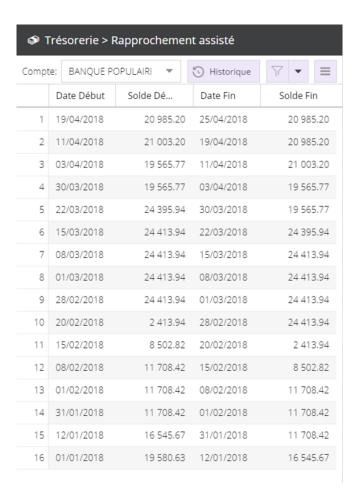


La génération automatique des écritures ne se fait que lorsque la case [Génération automatique des écritures] est cochée en Configuration> Trésorerie (case cochée par défaut mais modifiable).

Lorsqu'elle est décochée, les écritures ne sont pas générées. Dans ce cas, en **Comptabilité> Saisie**, le bouton **<Relevé>** permet de générer manuellement les écritures.

Cependant, si le RIB n'est pas encore activé, les actions suivantes sont nécessaires (une fois seulement) :

- Activer le RIB (voir Activation du RIB pour le dossier).
- 2. Sélectionner le menu **Trésorerie> Rapprochement assisté**.
- 3. Sélectionner le compte de banque concerné.
- 4. Cliquer sur <historique>. Une fois ces actions effectuées, les relevés seront intégrés et les écritures générées automatiquement.



Un paramétrage, disponible au niveau du menu **Configuration> Trésorerie**, permet de définir la méthode de regroupement des écritures :



Au niveau du champ **[Fréquence des relevés bancaires]**, sélectionner « quotidienne », « hebdomadaire », « bimensuelle », « mensuelle » ou « annuelle ».

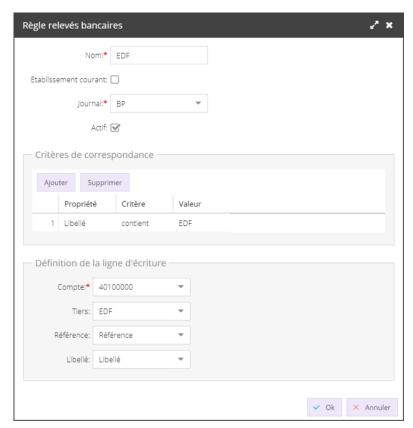
Par exemple, si la périodicité sélectionnée est « mensuelle », toutes les écritures issues des relevés bancaires seront regroupées dans un folio par mois.

Quelle que soit la périodicité sélectionnée, la récupération aura quand même lieu quotidiennement.

Création d'une règle d'affectation automatique

1. Cliquer sur Trésorerie> Préférences> Règles relevés bancaires.

- Cliquer sur <Ajouter>.
- 3. Donner un nom à la règle et spécifier le journal sur lequel elle porte.
- 4. Ajouter un critère de correspondance.
- 5. Définir le compte et le tiers à affecter automatiquement.
- 6. Enfin, choisir le la référence et le libellé de l'écriture comptable, par rapport à la ligne du relevé.
- 7. Cliquer sur **<Ok>** pour valider.



Saisie : récupérer manuellement les écritures issues d'un relevé bancaire

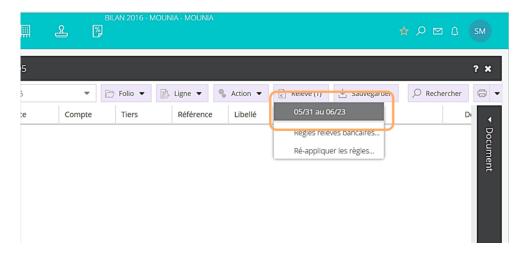


Cette partie ne s'applique qu'aux dossiers pour lesquels la case [Génération automatique des écritures], disponible en Configuration> Trésorerie, n'est pas cochée.

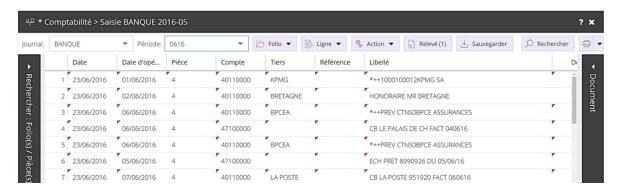
Lorsque la case est cochée, les écritures ayant été générées automatiquement, le bouton **<Relevé>** ne présente aucune entrée et le message « Aucune ligne à reprendre dans ce relevé » apparaît.

1. Sélectionner le menu Comptabilité > Saisie.

 Sur le journal de banque concerné, si un relevé existe sur la période, cliquer sur le bouton <Relevé>.



Les lignes sont chargées dans l'interface de saisie :



Pour n'avoir qu'un 512 en pied de journal :

- La date comptable est la date du relevé (fin de relevé).
- La date d'opération est la date du mouvement bancaire.

Par défaut, le compte 471 est affecté aux lignes pour lesquelles aucune règle ne fonctionne.

Une fois que toutes les affectations sont faites, sauvegarder afin de créer un nouveau folio.

Refaire une intégration

Lorsqu'un relevé a été intégré et le folio d'intégration sauvegardé, il n'est pas possible de refaire une intégration.

Ce message s'affiche:



Pour refaire une intégration :

Supprimer les écritures d'intégration :

- 1. Sélectionner le folio.
- Cliquer sur le bouton <Ligne>, puis sélectionner [Tout effacer].

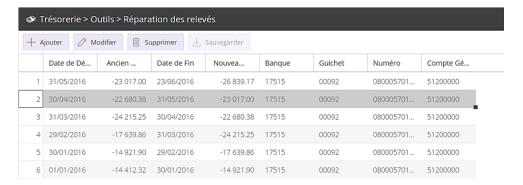
Supprimer le relevé :

- 1. Sélectionner le menu **Trésorerie> Outils> Réparation des relevés**.
- Sélectionner le relevé sur le numéro de ligne.
- 3. Cliquer sur le bouton <Supprimer>.

Ensuite, redéposer le fichier et le relevé sur le sftp afin qu'il soit de nouveau intégré.

Exporter les relevés sous Excel

- 1. Sélectionner le menu Trésorerie > Outils > Réparation des relevés.
- 2. Sélectionner le relevé sur le numéro de ligne.
- 3. Cliquer sur le bouton < Modifier >.



- 4. Sélectionner l'onglet **<Lignes>** puis afficher toutes les colonnes.
- Utiliser le raccourci clavier < Ctrl+A> afin de tout sélectionner.
- 6. Utiliser ensuite **<Ctrl+C>** pour copier le tableau.
- 7. Enfin, dans Excel, utiliser **<Ctrl+V>** pour coller les informations.